BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1740

84 – VAUCLUSE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

Ventes et cessions

722 620 549 RCS Avignon.
COLDIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1200000.00 EUR.
Adresse : Zac du Plan 230 Avenue du Counoise, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : ENTRE LES SOUSSIGNÉES : - La Société Coldis, Société par actions simplifiée, au capital de 1.200.000 euros, dont le siège social est situé : 230, avenue du Counoise, Z.A.C. du Plan – à (84320) Entraigues-sur-la-Sorgue, inscrite au R.C.S. d'Avignon sous le numéro 722°620 549, représentée par son Président, la société ECF, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Évry sous le numéro 582 012 936, représentée par son Président, la société BECF, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Évry sous le numéro 828 500 405, Représentée par Madame Corinne LEDUC, en sa qualité de Directrice Générale, ci-après désignée « Coldis » ou « Société Absorbante » d'une part, ET - La Société Coldis Côte d'Azur, Société par actions simplifiée, au capital de 102.000 euros, dont le siège social est situé : 1, Chemin de Saquier, à (06200) Nice, inscrite au R. C. S. de Nice sous le numéro 340 394 188, représentée par son Président, la société ECF, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Évry sous le numéro 582°012 936, représentée par son Président, la société BECF, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Évry sous le numéro 828 500 405, Représentée par Madame Corinne LEDUC, en sa qualité de Directrice Générale, ci-après désignée « Coldis Côte d'Azur » ou « Société Absorbée » d'autre part, 1 – Apport – fusion par la Société Coldis Côte d'Azur à la Société Coldis. 2. Les éléments de l'actif et du passif de la Société Coldis Côte d'Azur dont la transmission à la Société Coldis est prévue sont évalués à : -Montant de l'actif : 1.131.655,06 € (un million cent trente-et-un mille six cent cinquante-cinq euros et zéro six centimes) -Montant du passif : 298.773,93 € (deux cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent soixante-treize euros et quatre-vingt-treize centimes). -Actif net apporté : 809°451,13 € (huit cent neuf mille quatre cent cinquante-et-un euros et treize centimes) La totalité du capital de la société absorbante et de la société absorbée étant détenue par la même société mère, la société E. CF, il ne sera pas procédé à la détermination d'une parité d'échange, la totalité des actions représentant cette situation capitalistique ne devant

pas être modifiée jusqu'à la date de réalisation de la fusion. La fusion simplifiée n'entraine pas d'augmentation de capital et la société absorbée se trouvera dissoute du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. 3. Dépôt du projet de traité de fusion Le projet de traité de fusion établi le 10 mai 2022 a été déposé : -au greffe du tribunal de commerce d'Avignon, le 11 mai 2022, au nom de la société Coldis, la société absorbante ; -au greffe du tribunal de commerce de Nice, le 11 mai 2022, au nom de la société Coldis Côte d'Azur, la société absorbée..

